



## COMPTE-RENDU DU BUREAU

MERCREDI 17 JUIN 2026

- En visioconférence -

B.O. n° 2715

### Présents :

|                          |                                                                                                                    |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Président                | Gilles SEZIONALE                                                                                                   |
| Président Délégué        | Lazreg BENELHADJ                                                                                                   |
| Secrétaire Générale      | Dominique CUPILLARD                                                                                                |
| Trésorier                | Bernard DALMON                                                                                                     |
| Vice-présidents délégués | Jean-Luc MANAUDOU<br>Patrick PEREZ                                                                                 |
| Vice-président(e)s       | Bénédicte COMPOIS<br>Christiane GUERIN<br>Joël PINEAU<br>Virginie PORTAL<br>Carine SOLLBERGER<br>Alexandra VERGNES |
| Représentante des SHN    | Louise GUILLET                                                                                                     |

### Excusés :

|                    |                                     |
|--------------------|-------------------------------------|
| Chargés de mission | Sylvie CAILLET<br>Jean-Marc LANDAIS |
|--------------------|-------------------------------------|

### Assistent :

|                                              |                                  |
|----------------------------------------------|----------------------------------|
| Directeur Général                            | Laurent CIUBINI                  |
| Directeur Technique National                 | Denis AUGUIN                     |
| Directeur Technique National Adjoint         | Florian BRUZZO                   |
| Directrice Technique Nationale Adjointe      | Anne COZZOLINO                   |
| Directrice Financière et Administrative      | Alexandra LABOUCHEIX (en partie) |
| Responsable de la coordination des Instances | Magali TAPRET                    |
| Cellule Performance BNE32'                   | Pierre HUI (en partie)           |

Dominique Cupillard procède à l'appel nominal.

En préambule, Gilles Sézionale fait un point sur l'actualité des championnats d'Europe. Des réunions de travail se sont tenues la semaine précédente afin de finaliser les derniers arbitrages budgétaires et d'optimiser les ressources, notamment avec European Aquatics. Par ailleurs, des échanges sont en cours avec l'Élysée, avec l'espoir que la Présidence de la République puisse mobiliser son réseau de grandes entreprises françaises pour faciliter la signature de nouveaux partenariats. En conclusion, il indique que la quasi-totalité de l'organisation est finalisée, assurant que les délégations seront accueillies sereinement pour de magnifiques championnats dans les cinq disciplines.

## 1. Affaires Administratives

### 1.1 - Validation des procès-verbaux des cercles de compétence

#### ▪ CC Natation Course du 11 mai 2026 (en annexe)

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- **Conseil Consultatif des Clubs du 13 mai 2026 (en annexe)**

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- **CC Natation Artistique du 19 mai 2026 (en annexe)**

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- **CC Valorisation des Bénévoles et Récompenses du 10 juin 2026 (en annexe)**

Dominique Cupillard souligne le manque de mobilisation des cercles de compétences, qui ont été très peu nombreux à proposer des candidats pour la valorisation des bénévoles.

Joël Pineau confirme et regrette que seuls deux cercles de compétence se soient manifestés.

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

## **1.2 – Validation des feuilles de route des cercles de compétence (en annexe)**

- **CC Contractualisation**

Le Bureau valide la feuille de route du CC Contractualisation.

- **CC Equipements**

Le Bureau valide la feuille de route du CC Equipements.

## **2. Affaires financières**

---

### **2.1 – Point à date sur les licences**

- ✓ 368 596 licences (+ 317 licences par rapport à N-1, soit + 0,09 %)
- ✓ 6 703 licences en attente, contre 6 900 l'année précédente à la même période
- ✓ 11 843 licences migrations (+ 200 licences par rapport à N-1)
- ✓ 8 387 425 € pour la part fédérale (+ 25,64 % par rapport à N-1, attribuable à l'augmentation de 5 euros par licence.

Bernard Dalmon invite les présidents de ligue présents à mobiliser leurs clubs pour accélérer les prises de licences, notamment pour les clubs estivaux.

### **2.2 – Retour sur la double authentification**

Alexandra Laboucheix présente le bilan positif de la double authentification mise en production le lundi 8 juin suite au piratage subi en décembre et à la décision de renforcer la sécurisation des données.

Le bilan après une semaine de mise en service :

- ✓ Plus de 20 000 comptes utilisateurs créés, représentant près de la moitié du périmètre attendu.
- ✓ La mise en production s'est très bien déroulée, avec des solutions de contournement trouvées rapidement pour les difficultés rencontrées.
- ✓ La solution est décrite comme fluide, simple et efficace.
- ✓ La coopération de tous les acteurs impliqués, en amont comme en aval est soulignée, notamment le rôle des ligues et des correspondants informatiques qui ont géré une bonne partie du flux.

Les correctifs restants à porter dans les prochains jours :

- ✓ Affichage du bouton d'activation
- ✓ Pocket XO : problèmes résiduels pour les personnes utilisant une adresse mail pour deux identifiants.
- ✓ Pocket NC : quelques problèmes sur le live FFN

- ✓ Certains réseaux (Orange, SFR) ont blacklisté des mails nécessitant un reroutage.

### **3. Présentation de la campagne de prévention des noyades**

---

Lazreg Benelhadj présente la campagne de prévention contre les noyades, initiée par la fédération en réponse à l'augmentation continue et préoccupante du nombre de noyades (mortelles ou non), avec des bilans annuels de plus en plus alarmants. Parmi les causes identifiées figurent la multiplication des épisodes de canicule ainsi que l'accès croissant aux points d'eau et aux zones de baignade libre.

En tant qu'acteur majeur de l'apprentissage des activités aquatiques, la fédération dispose de l'expertise et des compétences nécessaires pour agir, bien que le financement de cette campagne n'ait pas été initialement inscrit au budget. Ce déploiement apparaît d'autant plus crucial qu'un déficit global de communication publique a été constaté sur le sujet, alors même que la noyade constitue la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

Concernant le financement de l'opération, les services du Développement des Pratiques & de la Santé et de la Communication ont collaboré activement sur ce projet. Lazreg Benelhadj tient à saluer leur grande disponibilité ainsi que la qualité de leur implication.

À la suite du lancement de l'appel d'offres, la société retenue a choisi de s'investir pleinement malgré un budget restreint. Sensible aux valeurs et à la mission d'intérêt général portées par la fédération, le prestataire a consenti à un effort financier significatif, apportant ainsi des moyens et des ressources supplémentaires au projet.

Quatre situations à risque ont été identifiées et font l'objet de quatre vidéos courtes et percutantes :

1. La baignade en piscine privée : le manque de surveillance des enfants en bas âge.
2. L'imprudence sur les plans d'eau : le non-respect de la signalisation et des consignes de sécurité.
3. La consommation d'alcool : les comportements à risque à proximité des points d'eau, notamment chez les adolescents.
4. Les accidents chez les seniors : les risques liés à la surestimation de leurs capacités physiques.

Le message central s'appuie sur le détournement de l'expression courante « je sais nager », afin de créer un électrochoc dans l'opinion publique. Chaque vidéo se conclut par le message suivant : « Restez prudent, la noyade ne prévient pas. Il y a toujours un club près de chez vous. Agissez. » L'objectif de la fédération est avant tout de sensibiliser au risque, sans chercher à orienter exclusivement le public vers ses propres structures.

Laurent Ciubini indique qu'un travail est actuellement en cours afin d'obtenir une diffusion massive de la campagne sur les antennes de France Télévisions.

Les quatre vidéos seront transmises aux membres du Bureau dès l'issue de la réunion.

Joël Pineau insiste sur l'importance cruciale de l'apprentissage de la natation en milieu scolaire, en particulier à l'école élémentaire, tout en pointant un déficit marqué dans les zones rurales. Il déplore par ailleurs la dérive de certains établissements aquatiques qui privilégient l'animation au détriment d'un véritable apprentissage. Enfin, il rappelle le rôle essentiel de la fédération dans la formation des maîtres-nageurs sauveteurs.

Lazreg Benelhadj précise que la campagne se concentre volontairement sur la prévention et l'alerte, afin de ne pas diluer le message avec des solutions multiples. Il ajoute que l'ADN doit être retravaillée pour être percutante et s'inscrire dans la continuité du message de prévention.

#### 4. Point sur les organisations fédérales

---

Le bureau valide les organisations suivantes :

- ✓ Championnats de France U18 25m du 8 au 12 décembre 2026 à Massy
- ✓ Championnats de France Juniors N1 et Elite de Natation Artistique du 6 au 11 avril 2027 à Tours
- ✓ Championnats de France Interclubs des Maîtres les 27 et 28 mars 2027 Libourne, avec organisation d'une soirée festive le 28 mars et une visite touristique le lendemain, lundi de Pâques.

Autres points abordés :

- **Championnats de France Elite 25m du 22 au 25 octobre 2026 :**  
2 lieux d'organisation sont à l'étude : Taverny et Limoges  
Laurent Ciubini informe que des échanges sont actuellement en cours avec les responsables de Taverny. Ces derniers sont favorables à accueillir l'événement mais indiquent qu'ils ne peuvent pas investir à hauteur de l'édition précédente (200 K€ dépensés). Ils proposent une contribution globale de 50 K€. Une étude chiffrée a été demandée.  
Il a été demandé la possibilité d'accueil à Limoges. Dans cette éventualité, Jean-Marc Landais a précisé que cela serait sûrement conditionné à la suppression totale du ticket d'entrée.  
Laurent Ciubini propose de se donner deux semaines supplémentaires pour avancer et de procéder à une validation électronique dès qu'une certitude sera obtenue.
- **Concernant le Challenge national** (3 lieux maximum pour la première étape et 1 à 2 lieux pour la seconde)  
Plusieurs lieux susceptibles d'être candidats sont évoqués pour le premier plot, dans l'attente des candidatures officielles.  
Denis Auguin rappelle que la répartition géographique est un critère de sélection.

#### 5. *Présentation du Plan de Développement à Long Terme des Athlètes (PDLTA) et du Plan de Développement à Long Terme des Entraîneurs (PDLTE)*

---

Denis Auguin introduit la présentation en soulignant l'avancement important des contenus et l'ambition de proposer un outil dynamique et interactif.

##### **5.1 – Plan de Développement à Long Terme des Athlètes (PDLTA)**

Pierre Hui présente les grandes lignes du Plan de développement à Long Terme des Athlètes.

**Objectifs et structure générale :**

- ✓ Créer un cadre commun de référence pour toutes les disciplines.
- ✓ Présenter un parcours en cinq étapes montrant la montée en compétence d'un athlète, indépendamment de la discipline.
- ✓ Le développement n'est pas présenté de manière chronologique stricte par âge, mais comme des paliers acquis à des vitesses différentes selon les individus.

**Contenu du document :**

- ✓ Une page d'accueil commune à toutes les disciplines présentant le parcours général d'un athlète à la FFN, valorisant les compétences acquises (pour l'athlète lui-même et transférables à l'extérieur).
- ✓ Une première étape mettant en avant les quatre types d'âge à considérer : âge chronologique, nombre d'années de pratique, développement physique, développement cognitif et émotionnel.
- ✓ Une entrée commune avant 6-7 ans (aisance aquatique, bases de la natation), puis une déclinaison par discipline.

- ✓ Quatre grandes périodes : « Je m'approprie » (primaire), « Je m'organise » (collège), « Je m'affirme » (lycée), « J'excelle » (post-bac).
- ✓ L'ambition est de mener un athlète de la découverte de l'activité jusqu'à une médaille olympique.

**Pour chaque période, six thématiques spécifiques sont développées :**

1. Développement des compétences techniques (s'adressant prioritairement aux entraîneurs).
2. Développement athlétique.
3. Rôle des accompagnateurs (entraîneurs, parents, enseignants).
4. Justifications scientifiques (appuyées sur la littérature scientifique, l'INSEE, l'Éducation nationale, les ministères de la Santé et de l'Éducation nationale).
5. Savoir-être d'athlète (s'adressant directement à l'athlète à tous les âges).
6. Compétition (utilité dans le parcours de formation, formats fédéraux, préparation spécifique).

**Points saillants :**

- ✓ Le document intègre des différenciations entre garçons et filles dès la période collège.
- ✓ L'outil s'adresse à tous les publics : athlètes, entraîneurs, parents, enseignants.
- ✓ Il ne s'agit pas d'une méthode ou d'une recette, mais de grandes lignes laissant autonomie et créativité aux entraîneurs et clubs.
- ✓ Un résumé synoptique sur une page est présenté pour la natation course, montrant la chronologie et les attentes par période, destinée à servir de support de communication dans les clubs.
- ✓ Le document est prévu pour évoluer (ajout d'exemples vidéo, amendements).
- ✓ Il n'est pas encore finalisé pour toutes les disciplines.

Dominique Cupillard salue la qualité du travail effectué et l'utilité de celui-ci pour les clubs au quotidien

Lazreg Benelhadj exprime également son admiration pour la qualité et la complétude du travail.

Les discussions se concentrent ensuite sur la stratégie de communication et le plan de déploiement de cet outil, jugés cruciaux pour sa réussite. Plusieurs pistes de diffusion sont avancées : visioconférences, réunions d'information, publication sur le site fédéral et utilisation des ERFAN.

Denis Auguin propose de réaliser une tournée des ligues en utilisant ce document comme support. Il insiste sur la nécessité que l'ensemble des acteurs s'approprie cet outil pour le rendre vivant sur le terrain.

Gilles Séziane suggère de l'intégrer au programme d'un séminaire des clubs à destination des dirigeants.

Laurent Ciubini recommande de présenter l'outil aux présidents de ligue en amont de l'Assemblée des départements.

Pierre Hui confirme qu'une présentation est d'ores et déjà programmée lors du séminaire fédéral de rentrée. Il indique également avoir été sollicité pour intervenir sur ce sujet lors de la prochaine Assemblée des départements en août prochain.

## **5.2 - Plan de Développement à Long Terme des Entraîneurs (PDLTE)**

Pierre Hui présente le Plan de Développement à Long Terme des Entraîneurs, conçu par Jean-Lionel Rey. Ce projet adopte une structure similaire à celle du plan des athlètes, en cartographiant l'évolution d'un entraîneur à travers cinq niveaux de progression, du profil débutant jusqu'à l'excellence.

**Objectifs :**

- ✓ Associer le niveau d'entraîneur aux publics qu'il peut encadrer (en termes d'âge, de niveau et de type de structure).
- ✓ Identifier les formations et diplômes nécessaires à chaque niveau.

- ✓ Proposer des dispositifs de formation continue (mentorat, accompagnement, CNE, etc.).

#### **Contenu par niveau :**

- ✓ Obligations réglementaires, diplômes et formations clés.
- ✓ Compétences débloquées selon le type de structure (club, PPF, lycée, collège, post-bac).
- ✓ Dimension professionnelle : fonctions, missions, objectifs, indicateurs de réussite.
- ✓ Motivations personnelles : sens de l'engagement, valeurs.
- ✓ Besoins pour évoluer : traits de personnalité, travail quotidien, environnement (le document alerte aussi les dirigeants sur les conditions nécessaires pour permettre à un entraîneur de progresser).
- ✓ Lien direct avec le plan de développement à long terme des athlètes pour les ressources à maîtriser.
- ✓ Compétences spécifiques à l'entraîneur : leadership, créativité, expertise.
- ✓ Dispositifs de formation et d'accompagnement.

Lazreg Benelhadj exprime une réserve sur la sémantique actuelle des intitulés. Il juge notamment l'expression « je me révèle » inappropriée pour un entraîneur de niveau 4 encadrant déjà des championnats nationaux, la qualifiant d'« infantilisante » et susceptible de freiner l'adhésion des entraîneurs. Il salue en revanche la grande clarté du document dans son identification par niveau de club et de structure.

Patrick Perez rejoint ce constat, estimant également le terme « je me révèle » inadapté pour des entraîneurs expérimentés. Il suggère des formulations plus valorisantes telles que « je m'accomplis » ou « je m'affirme ».

Denis Auguin acte ces remarques, confirmant qu'il s'agit d'un ajustement sémantique et que la copie sera revue en ce sens.

Florian Bruzzo rappelle les trois fonctions majeures de cet outil : servir de guide aux entraîneurs pour baliser leur parcours, constituer une invitation à l'auto-évaluation et au travail sur soi, et offrir un outil d'aide aux employeurs et dirigeants lors des recrutements ou de la rédaction des fiches de poste.

En conclusion, il est précisé que ce document, moins finalisé que le plan destiné aux athlètes, doit encore faire l'objet d'un comité de relecture officiel intégrant un panel d'entraîneurs.

## **6. Calendrier institutionnel du 4<sup>ème</sup> trimestre 2026**

---

- ✓ **Mercredi 16 septembre** : Bureau en visio
- ✓ **Mercredi 14 octobre** : Bureau en présentiel
- ✓ **Mercredi 18 novembre** : Bureau en visio
- ✓ **Mercredi 16 décembre** : CODIR en présentiel

## **7. Questions diverses**

---

### ***7.1 - Accréditations et invitations aux championnats de France de Saint-Etienne***

Bernard Dalmon fait part de plusieurs demandes complexes émanant de présidents de clubs et d'athlètes, sollicitant l'obtention de pass pour les Championnats de France.

En réaction, Jean-Luc Manaudou interroge le Bureau sur la politique fédérale en vigueur concernant l'octroi d'invitations ou d'accréditations aux dirigeants des grands clubs.

Laurent Ciubini rappelle la règle en vigueur depuis plusieurs années, à savoir qu'il n'existe pas d'accréditation « bord de bassin » pour les présidents de club, quelle que soit l'importance de leur structure. Les dirigeants ont la possibilité d'acquiescer des billets via la billetterie classique ou de bénéficier d'invitations si les membres du comité d'organisation choisissent de leur en attribuer à titre personnel.

Concernant les athlètes invités, Christiane Guérin rappelle que les nageurs ciblés (dont la liste est arrêtée par la DTN) ont reçu une invitation officielle assortie d'un délai de réponse d'un mois et demi, suivi d'une

relance. Par ailleurs, aucune demande de places supplémentaires pour les proches ne pourra être accordée, la compétition affichant complet sur plusieurs journées.

### ***7.2 – Problématique des jurys locaux***

Gilles Sézionale soulève les tensions générées par l'éviction d'officiels locaux au profit de personnes extérieures à la région lors de certains événements. Il insiste sur la nécessité de valoriser les bénévoles qui œuvrent toute l'année au sein des jurys départementaux et régionaux, en évitant de privilégier systématiquement les mêmes profils pour les immersions nationales.

Lazreg Benelhadj confirme avoir été confronté à cette problématique lors du dernier Giant Open. Face au mécontentement des officiels locaux qui voyaient leurs places attribuées à des intervenants d'autres régions, il a dû désamorcer la situation en leur octroyant des invitations.

Christiane Guérin précise que Sandrine Favrot a veillé à constituer un jury local pour les championnats de Saint-Étienne en mobilisant prioritairement des officiels issus de la région.

Gilles Sézionale remercie les membres du Bureau pour les échanges constructifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

**La Secrétaire Générale**  
**Dominique CUPILLARD**

**Le Président**  
**Gilles SEZIONALE**